



ÉCOLES D'ARBITRES ET CTC

RAPPELS UTILES

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux, CTC**

Nombre de pièces jointes : 6

- Information**
 Diffusion vers :
 Echéance de réponse :

À compter de la saison 2015/2016, les CTC ont pour obligation de créer et de faire fonctionner une école d'arbitrage club de niveau 2.

Au 22 novembre, 14 CTC seulement avaient déclaré leur école auprès de leur comité.

Une école d'arbitrage club peut être validée Niveau 2 à condition de remplir les critères suivants:

- Organisation d'une formation d'au minimum 2 jeunes arbitres par club avec désignations d'arbitres club au sein du club (Pour une CTC, le nombre de stagiaires minimum doit être égal à 2 fois le nombre de clubs membres de la CTC. Aucun nombre minimum de stagiaires pour chacun des clubs de la CTC).
- Utilisation de la mallette pédagogique FFBB, respect du programme et utilisation des cahiers de l'arbitre club
- Les arbitres en formation dans le club sont systématiquement accompagnés, conseillés, coachés, protégés par une personne identifiée (chasuble de la mallette) lors de chaque rencontre
- Le club affiche le programme de formation de l'école d'arbitrage, les désignations et les photos de ses officiels
- Présence du responsable de l'école à la réunion des responsables d'école d'arbitrage de la CDO

La validation niveau 2 est donnée par le Comité Départemental

Il n'y a aucune obligation de présenter des candidats à l'examen d'arbitre départemental.

Vous trouverez en pièces jointes l'ensemble des documents vous permettant de régulariser votre situation rapidement auprès de votre comité départemental.

La charte des officiels est consultable :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/annexe_15_-_2015-07-09_0_-_document_de_travail_charte_des_officiels_reglements_v16_0.pdf

Pour de plus amples informations sur les écoles d'arbitrage au sein des Coopérations

Territoriales de Clubs nous vous invitons à contacter :

Philippe CABALLO

pcaballo@ffbb.com 06 89 80 15 90

01 53 94 25 64

ou chartedesofficiels@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Philippe CABALLO Responsable Serv. Développement et Accompagnement des Structures	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2015-11-26 4-DEM CLUBS Note CTC et école d'arbitres V2 TBE.docx	